

Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau et les milieux aquatiques.

Partez à la découverte des travaux de restauration des milieux aquatiques réalisés par Eaux & Vilaine sur le ruisseau de Fresnay, à Saint Sulpice-La-Forêt.

Avec le soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et le SMG 35, le Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine et les équipes techniques vous invitent à découvrir les travaux de restauration des milieux aquatiques réalisés sur le ruisseau de Fresnay à Saint Sulpice-la-Forêt dans le cadre du Contrat territorial UGVO 2023-2025. Rendez-vous le samedi 23 novembre 2024.

Seules 3% des masses d'eau présentes sur le département d'Ille-et-Vilaine sont en bon état écologique. Or, la réglementation européenne, dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), impose d'amplifier collectivement les efforts pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau.

Situé sur la commune de Saint-Sulpice-La-Forêt, le ruisseau de Fresnay, affluent de l'Illet, est déclaré en état moyen au vu du classement écologique des masses d'eau.

Dans un contexte où l'eau va devenir une ressource précieuse voire rare, et dont la qualité mérite toute notre attention et notre action, le défi pour Eaux & Vilaine est de taille puisqu'il vise la reconquête du bon état de l'eau par des actions portant sur la restauration des cours d'eau, la reconstitution du bocage, l'accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles, ainsi que l'accompagnement des collectivités et la sensibilisation du grand public face à ces enjeux.

Un équilibre naturel à retrouver.

Au fil des années, le ruisseau du Fresnay a subi diverses pressions – agricoles, forestières et urbaines – qui ont modifié son cours, l'empêchant de déborder et de se connecter aux zones humides environnantes. De plus, une faible diversité d'habitats et de faciès d'écoulements a été observée, entraînant un appauvrissement de la biodiversité.

Un site naturel à préserver.

Après une phase de concertation importante avec l'exploitant agricole, la propriétaire des terres et la commune, Eaux & Vilaine a sollicité l'ensemble des autorisations administratives, nombreuses, en raison des contraintes liées au projet.

En effet, le chantier se situe dans un périmètre classé des Bâtiments de France et sur un site archéologique protégé. De plus, les peupliers longeant le cours d'eau sont classés en Espace Boisé Classé (EBC) dans le PLUi de Rennes-Métropole. Enfin, les parcelles concernées, sont engagées dans des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Un chantier à l'écoute du milieu naturel.

Les travaux ont débuté au début du mois de septembre 2024 et se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ils ont pour objectifs d'une part de redonner un gabarit cohérent au cours d'eau pour lui permettre de dissiper son énergie et d'autre part de le reconnecter à sa nappe d'accompagnement et ses zones humides adjacentes.

Ces actions visent une amélioration de la qualité et de la ressource en eau dans le temps, tout en retrouvant une hétérogénéité de faciès d'écoulements et d'habitats.

Pour ce faire, les travaux ont consisté à :

- remettre le cours d'eau dans son lit d'origine sur 1250 mètres linéaires ;
- décaisser la zone humide soit 13 000 m³ de terre : un volume qui servira à combler l'ancien lit du cours d'eau surdimensionné (tant en profondeur qu'en largeur) ;
- la création de talus de ceinture de zone humide. ;
- La plantation d'essences locales ;
- La création de mares pour favoriser l'acclimatation des batraciens.

Des travaux portés par Eaux & Vilaine.

Ces travaux ont été menés par Eaux & Vilaine, expert de l'eau dans le cadre du transfert de compétences GEMA (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage). Ils ont été réalisés par l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO), maître d'ouvrage des études et des opérations de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Vilaine Ouest, dans le cadre du Contrat Territorial UGVO 2023-2025 d'Eaux & Vilaine.

Le coût de l'opération s'élève à 394 000 € TTC financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et Eaux & Vilaine. La Région Bretagne finance une part de l'animation.

Une démarche pédagogique à l'attention des acteurs locaux et du public.

Dans une démarche pédagogique de sensibilisation des acteurs locaux et du public aux enjeux de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques indispensable à l'équilibre des écosystèmes et au développement économique des territoires, **Eaux & Vilaine organise une visite de terrain sur deux cours d'eau le samedi 23 novembre 2024, de 9h30 à 12h.**

Au programme :

- 9h30 - Accueil des participants autour d'un café, salle du Conseil à la Mairie de Saint Sulpice-La-Forêt.
- 10h00 - Visite des travaux. Départ de la mairie.
- 12h00 - Pot de convivialité.

Merci de prévoir vos bottes et vêtements de pluie pour la visite sur site.

Contacts Eaux & Vilaine

Appui Technique

Carole FOUVILLE,
Animatrice territoriale
Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine
P. 06 19 69 35 14

Contact Presse

Aurélie DRÉAN,
Chargée de communication
P. 06 13 71 49 43
aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh